



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-47880>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-47880**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 23N0536 REALISATION DE DOCUMENTS IMPRIMES

**Description** : La présente consultation est lancée suivant la procédure : Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2 1° et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique Elle a pour objet la réalisation des travaux de documents imprimés pour les besoins des ateliers du livre et de la communication. - Lot 1 : affiches - flyers - Lot 2 : carton d'invitation- cartes postales - signets - pochettes a rabats. - Lot 3 : dépliants- Lot 4 : brochures - Lot 5 : journaux - livres

**Identifiant de la procédure** : e72b2f47-67df-44ce-9dae-a6215062c9dd

**Identifiant interne** : 23N0536

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 79800000 Services d'impression et services connexes

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

##### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 5**

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 5**

#### **2.1.6 Motifs d'exclusion**

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : REALISATION DE DOCUMENTS IMPRIMES : AFFICHES – FLYERS

**Description** : Accord-cadre à bons de commande Mini : 500,00 € Maxi : 50 000,00 € En valeur en € H.T. Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. Comme le prévoit l'article R.2162-3 du code de la commande publique, ce lot sera exécuté en partie par l'émission de bons de commande et en partie par la conclusion de marchés subséquents. Le nombre maximum de titulaire de l'accord-cadre est de 3. Pour les besoins non prévus, nouveaux, il sera fait appel à la procédure de marché subséquent avec une remise en concurrence des attributaires de l'accord-cadre. Pour les besoins de faible montant, et/ou identique et/ou urgent, l'accord cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Pour la partie à bons de commande, le marché fait l'objet d'une multi-attribution en cascade, conformément à l'article 1.4 "Fractionnement du marché" du CCAP.

**Identifiant interne** : 23N0536\_01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 79800000 Services d'impression et services connexes

**Options** :

**Description des options** : DESCRIPTION DES OPTIONS: Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Ville** : NICE CEDEX 4

**Code postal** : 06364

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 48 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 200,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### **5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** CHIFFRE D'AFFAIRE

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** LISTE DES PRINCIPAUX SERVICES

**Description :** Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** CERTIFICATION IMPRIM VERT

**Description :** Le soumissionnaire devra fournir la certification imprim'Vert ou équivalent.

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### **5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr),

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 06/06/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

**Informations relatives aux délais de recours** : VI.4.3) Introduction des recours 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui traite les offres :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** REALISATION DE DOCUMENTS IMPRIMES : CARTON D'INVITATION CARTES POSTALES - SIGNETS - POCHETTES A RABATS

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Mini : 3 000,00 € Maxi : 250 000,00 € En valeur en € H.T. Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. Comme le prévoit l'article R.2162-3 du code de la commande publique, ce lot sera exécuté en partie par l'émission de bons de commande et en partie par la conclusion de marchés subséquents. Le nombre maximum de titulaire de l'accord-cadre est de 3. Pour les besoins non prévus, nouveaux, il sera fait appel à la procédure de marché subséquent avec une remise en concurrence des attributaires de l'accord-cadre. Pour les besoins de faible montant, et/ou identique et/ou urgent, l'accord cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Pour la partie à bons de commande, le marché fait l'objet d'une multi-attribution en cascade, conformément à l'article 1.4 "Fractionnement du marché" du CCAP.

**Identifiant interne :** 23N0536\_02

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 79800000 Services d'impression et services connexes

**Options :**

**Description des options :** Description des options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Ville :** NICE CEDEX 4

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 48 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 1,000,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : CHIFFRE D'AFFAIRE

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : LISTE DES PRINCIPAUX SERVICES

**Description** : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : CERTIFICATION IMPRIM VERT

**Description** : Le soumissionnaire devra fournir la certification imprim'Vert ou équivalent.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr),

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 06/06/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

**Informations relatives aux délais de recours** : VI.4.3) Introduction des recours 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui traite les offres :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** REALISATION DE DOCUMENTS IMPRIMES : DÉPLIANTS

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Mini : 10 000,00 € Maxi : 1 000 000,00 € En valeur en € H.T. Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. Comme le prévoit l'article R.2162-3 du code de la commande publique, ce lot sera exécuté en partie par l'émission de bons de commande et en partie par la conclusion de marchés subséquents. Le nombre maximum de titulaire de l'accord-cadre est de 3. Pour les besoins non prévus, nouveaux, il sera fait appel à la procédure de marché subséquent avec une remise en concurrence des attributaires de l'accord-cadre. Pour les besoins de faible montant, et/ou identique et/ou urgent, l'accord cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Pour la partie à bons de commande, le marché fait l'objet d'une multi-attribution en cascade, conformément à l'article 1.4 "Fractionnement du marché" du CCAP.

**Identifiant interne :** 23N0536\_03

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79800000 Services d'impression et services connexes

**Options :**

**Description des options :** Description des options :Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Ville :** NICE CEDEX 4

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Durée :** 48 MONTH

#### 5.1.5 **Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 4,000,000 EUR

#### 5.1.6 **Informations générales**

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 **Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** CHIFFRE D'AFFAIRE

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** LISTE DES PRINCIPAUX SERVICES

**Description :** Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** CERTIFICATION IMPRIM VERT

**Description :** Le soumissionnaire devra fournir la certification imprim'Vert ou équivalent.

#### 5.1.10 **Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr),

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/06/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

**Informations relatives aux délais de recours :** VI.4.3) Introduction des recours 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui traite les offres :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** REALISATION DE DOCUMENTS IMPRIMES : BROCHURES

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Mini : 10 000,00 € Maxi : 1 000 000,00 € En valeur en € H.T. Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. Comme le prévoit l'article R.2162-3 du code de la commande publique, ce lot sera exécuté en partie par l'émission de bons de commande et en partie par la conclusion de marchés subséquents. Le nombre maximum de titulaire de l'accord-cadre est de 3. Pour les besoins non prévus, nouveaux, il sera fait appel à la procédure de marché subséquent avec une remise en concurrence des attributaires de l'accord-cadre. Pour les besoins de faible montant, et/ou identique et/ou urgent, l'accord cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Pour la partie à bons de commande, le marché fait l'objet d'une multi-attribution en cascade, conformément à l'article 1.4 "Fractionnement du marché" du CCAP.

**Identifiant interne :** 23N0536\_04

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79800000 Services d'impression et services connexes

**Options :**

**Description des options :** Description des options :Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect

des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Ville :** NICE CEDEX 4

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 4,000,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** CHIFFRE D'AFFAIRE

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** LISTE DES PRINCIPAUX SERVICES

**Description :** Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** CERTIFICATION IMPRIM VERT

**Description** : Le soumissionnaire devra fournir la certification imprim'Vert ou équivalent.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr),

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 06/06/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

**Informations relatives aux délais de recours** : VI.4.3) Introduction des recours 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il

est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui traite les offres :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** REALISATION DE DOCUMENTS IMPRIMES : JOURNAUX - LIVRES

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Mini : Sans mini Maxi : 100 000,00 € En valeur en € H.T. Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. Comme le prévoit l'article R.2162-3 du code de la commande publique, ce lot sera exécuté en partie par l'émission de bons de commande et en partie par la conclusion de marchés subséquents. Le nombre maximum de titulaire de l'accord-cadre est de 3. Pour les besoins non prévus, nouveaux, il sera fait appel à la procédure de marché subséquent avec une remise en concurrence des attributaires de l'accord-cadre. Pour les besoins de faible montant, et/ou identique et/ou urgent, l'accord cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Pour la partie à bons de commande, le marché fait l'objet d'une multi-attribution en cascade, conformément à l'article 1.4 "Fractionnement du marché" du CCAP.

**Identifiant interne :** 22N0536\_05

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79800000 Services d'impression et services connexes

**Options :**

**Description des options :** Description des options :Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Ville :** NICE CEDEX 4

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 48 MONTH

**5.1.5 Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 400,000 EUR

**5.1.6 Informations générales**

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** CHIFFRE D'AFFAIRE

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** LISTE DES PRINCIPAUX SERVICES

**Description** : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : CERTIFICATION IMPRIM VERT

**Description** : Le soumissionnaire devra fournir la certification imprim'Vert ou équivalent.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr),

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 06/06/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

**Informations relatives aux délais de recours** : VI.4.3) Introduction des recours 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un

avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Organisation qui traite les offres :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)

**Numéro d'enregistrement :** 20003019500115

**Adresse postale :** 5 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

**Ville :** NICE CEDEX 4

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : dao@nicecotedazur.org

**Téléphone** : +33 497133774

**Adresse internet** : <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://www.marches-securises.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18 AVENUE DES FLEURS CS 61039

**Ville** : NICE CEDEX 1

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Téléphone** : +33 489988600

**Adresse internet** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 05127876-8c0f-42c7-baec-a8cbcf51cec2 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 23/04/2024 à 07:52**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2024**